

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES



Conseil municipal du 28/04/22 14 présents + 1 procuration

Le jeudi 28 avril le conseil municipal a approuvé :

- Les devis relatifs à la réhabilitation du logement communal situé au 6 route de la Ville au Jugé et destiné à être loué comme **Maison des Assistantes Maternelles**, pour un montant total HT de 68 291,84 €.
- **Le prix du m² de la tranche 4 du lotissement Les Forges** à 74 € TTC (voté à la majorité)
- Que le règlement du P.L.U soit le **nouveau document de référence du lotissement Les Forges** tout en précisant que la commune sensibilisera les futurs acquéreurs sur leur volonté de réaliser ou non la haie et clôture en façade de la voirie ainsi que l'enclave privative par la commune.
- La demande de subvention sollicitée au titre de la D.S.I.L. (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) Plan de Relance **pour le changement de chauffage de la salle polyvalente.**
- **La vente de la parcelle AB541** d'une superficie de 156 m² au prorata des demandeurs respectifs tout en précisant que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des acquéreurs.
- **L'abandon du droit de préemption** concernant les parcelles situées au 8 rue de la Gare

Conseil municipal du 16/06/22 14 présents + 1 procuration

Le jeudi 16 juin le conseil municipal a approuvé :

- **L'attribution du lot « chauffage » à l'entreprise ÉRÉO de Lamballe** pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente, d'un montant de 113 500 € HT.
- **L'adhésion au groupement de commande « travaux de voirie »** de la communauté de communes notamment pour le point à temps et la signalisation horizontale et verticale.
- **La création d'un poste d'adjoint technique au service espaces verts de la commune**, à compter du 1er septembre 2022.
- **L'abandon du droit de préemption** concernant :
 - la parcelle située 6 rue de Rennes
 - les parcelles situées 8 rue de Rennes
 - les parcelles situées au 1 rue de Rennes et 2 rue de la Gare.
- **La création de servitude de passage** sur les parcelles situées à La Perchais.

Conseil municipal du 21/07/22 13 présents + 1 procuration

Le jeudi 21 juillet, le conseil municipal a approuvé :

- Les études sommaires du Syndicat Départemental d'Énergie 35 relatives à **la rénovation de l'éclairage public en LED** sur les secteurs de La Batiste et la Route de la Ville au Jugé.
- La proposition financière de Madame Virginie Pasquette (Nationale12 Taxi) pour le minibus du **transport scolaire communal 2022/2023** desservant l'école privée Saint-Joseph au prix de 146,75 €/jour. Le prix de la participation des familles définit comme suit :
 - Rentrée en septembre 2022 = 120 €/enfant
 - Rentrée scolaire janvier 2023 = 75 €/enfant
 - Rentrée scolaire en avril 2023 = 45 €/enfant
- De fixer, à compter du 01/01/2023, **le taux de la taxe d'aménagement à 3 % sur le parc d'activités de La Ville Mouart** de Quédillac avec un reversement à hauteur de 100% vers la communauté de communes.
- La modification du tableau des emplois et des effectifs du **personnel communal**, à compter du 1er juillet 2022.
- **La mise en place du télétravail** pour l'agent du patrimoine à hauteur de 2 jours maximum par mois selon les nécessités du service (*le jeudi : jour de fermeture au public*).
- **La modification du taux de l'indemnité du Maire** qui passe de 44 % à 42,5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- **L'abandon du droit de préemption** concernant :
 - la parcelle cadastrée AB797 d'une surface totale de 2 595 m², située 55 rue de Rennes.
 - les parcelles cadastrées AB359 et AB360 d'une surface totale de 1 086 m², situées 13 rue de la gare.
- **Le rapport d'activités de la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban** pour l'exercice 2021.

➤ Comptes rendus complets disponibles sur le site ◀

MOBILIER URBAIN

La **commission Cadre de vie** de la mairie a proposé le changement de quelques mobiliers urbains très vieillissants. Le Conseil Municipal a donc, dans le cadre du budget 2022, attribué une somme de **20 000 €** pour ce renouvellement. **L'entreprise Plas Eco** a été retenue pour la fourniture et la mise en œuvre a été effectuée par **les services techniques de la commune**. Ce premier lot de renouvellement de mobilier urbain a concerné, en particulier, **les tables et les chaises du parking de la route de Médréac et de la salle polyvalente auxquelles** on a ajouté des **cendriers** et des **poubelles adaptées au tri** aux abords des commerces en centre-bourg.



CHANGEMENT DU MODE DE CHAUFFAGE SALLE POLYVALENTE

Les élus ayant opté pour le système de **pompe à chaleur** en remplacement de la chaudière au fuel, c'est l'entreprise **Éréo** de Lamballe qui a obtenu le marché pour un montant de **113 500 € HT**. Au chiffre viennent s'ajouter des charges annexes : **7 721,22 € HT** pour le **raccordement avec Enedis** et **10 400 € HT** pour le **bureau d'études E.I.C.E** soit un montant total de **131 621,22 € HT**. Les travaux sont programmés pour **fin septembre-début octobre** pour une durée d'environ **2 mois** et, en fonction de ceux-ci, sera envisagée une **fermeture de la salle qui ne devrait pas excéder une dizaine de jours**. Les associations seront informées dans les délais. Cette fermeture ne devrait pas (sous réserves) impacter les activités du weekend.

FERMETURE D59

La **D59**, reliant Quédillac au Crouais, sera fermée du **29/08 au 16/09**.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations 2022 aura lieu le **vendredi 2 septembre à partir de 18h30**. Nous vous attendons nombreux !

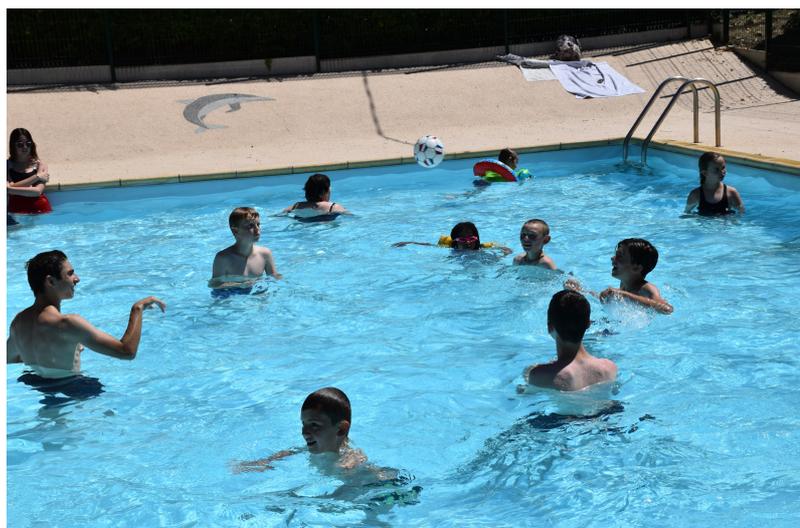
PÔLE SOCIO-CULTUREL

Programme d'animations

- **vendredi 02 septembre - 18h30** : *forum des associations - don de livres*
- **vendredi 09 septembre - 18h** : *dictée*
- **vendredi 16 septembre - 18h** : *dépannage et réparation de vélos (sur inscription)*
- **samedi 17 septembre - 10h** : *atelier Jeux de mots (ados et adultes)*
- **mardi 20 septembre - 10h30** : *bébés lecteurs (0-3 ans)*
- **mercredi 21 septembre - 14h** : *heure du conte (4 ans et +)*
- **samedi 24 septembre - 9h30** : *atelier tablettes (seniors)*
- **vendredi 30 septembre - 18h** : *couture*
- **samedi 8 octobre - 10h** : *bullet journal (ados et adultes)*
- **mercredi 19 octobre - 14h** : *heure du conte (4 ans et +)*
- **vendredi 21 octobre - 18h30** : *conférence "60 min pour se déconnecter..." (adultes)*
- **samedi 22 octobre - 9h 30** : *atelier tablettes (seniors)*
- **mardi 08 novembre - 10h30** : *bébés lecteurs (0-3 ans)*

Renseignements et inscriptions :

espaceculturel@quedillac.fr - 02 99 06 22 53



Le bassin d'été a fait le plein pour les 2 mois d'ouverture. Coût de la prestation à la charge de la commune : 10 800 €, auxquels il faut ajouter une estimation de 2 000 € pour les liquides et fluides, soit environ 13 000 €.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Une **visite guidée de l'église** est organisée le **samedi 17 septembre, à 14h30**.

REPAS DU CCAS

Rendez-vous le **dimanche 25 septembre** pour le **repas des aînés organisé par le CCAS**. Une participation de **5 €** est à régler lors de la **réservation en mairie**. Un **transport** peut être organisé pour celles et ceux qui rencontreraient des difficultés à se déplacer.

Retrouvez les infos et les actualités de la commune sur www.quedillac.fr et sur notre page Facebook 